



Ensemble, agissons pour l'emploi des 18-25 ans sans diplôme, ni qualification

Chantal Lebernady
Responsable des relations
école - entreprises
+33 (0)1 44 62 76 20
+33 (0)6 45 16 75 45
clebernady@e2c-Paris.fr

L'E2C Paris

- ▶ contribue au sourcing, notamment sur des métiers en tension ;
- ▶ donne du sens à vos engagements Diversité et RSE ;
- ▶ valorise votre entreprise auprès d'acteurs locaux (élus) ;
- ▶ favorise l'implication de vos salariés (fierté, motivation).

4 = 4

- ▶ réalise des présentations de métiers ou de secteurs d'activités ;
- ▶ favorise l'accueil de stagiaires en stage ;
- ▶ facilite l'intégration dans l'emploi (CDI ou contrats en alternance) ;
- ▶ contribue à la sécurisation financière de l'école.

**L'entreprise
partenaire**

Devenez partenaire !

"L'École de la 2^e Chance de Paris" est affiliée au Réseau des Écoles de la 2^e Chance en France.
Labellisée depuis 2008, son label lui a été renouvelé en 2012.
Elle est habilitée à percevoir la Taxe d'Apprentissage.



"L'École de la 2^e Chance de Paris" est cofinancée par l'**Union européenne** (L'Europe s'engage en Île-de-France avec le Fonds social européen"),

par l'**État**, l'**Acsé**, la **Région Île-de-France**, la **Mairie de Paris** et la **Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Île-de-France**.



Taxe d'Apprentissage

L'ensemble des versements au titre de l'année 2013 équivaut au financement de 75 parcours de stagiaires sur 420 accueillis, soit environ 17% du budget de l'école.



"L'École de la 2^e Chance de Paris" reçoit le soutien de la Chambre de Métiers et d'Artisanat de Paris et **d'un réseau de 2 000 entreprises partenaires.**

Rejoignez-les !